AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C0241
FR0004045540-FS0105

13 février 2014

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ITS GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 13 février 2014, la société à responsabilité limitée Cloud Invest[1] a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi individuellement en hausse, le 6 février 2014, par suite de l'apport, par M. Jean-Michel Benard[2], de 600 000 actions ITS GROUP à son profit, les seuils 5% du capital et des droits de vote de la société ITS GROUP et détenir individuellement, à cette date et à ce jour, 600 000 actions ITS GROUP représentant autant de droits de vote, soit 9,54% du capital et 7,32% des droits de vote de cette société[3].

Par ailleurs, au titre de l'article 223-14 III 1° et IV du règlement général, le déclarant a précisé détenir, à cette date et à ce jour, 743 518 BSAR exerçables jusqu'au 25 février 2014, chaque bon pouvant donner droit, par exercice au prix de 2,57 €, à une action ITS GROUP[4].

M. Jean Michel Benard **n'a franchi directement et indirectement aucun seuil** et a précisé détenir, au 13 février 2014, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société Cloud Invest qu'il contrôle, 1 688 170 actions ITS GROUP représentant autant de droits de vote, soit 26,84% du capital et 33,87% des droits de vote de cette société, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Jean-Michel Benard	1 088 170	17,30	2 176 340	26,55
Cloud Invest	600 000	9,54	600 000	7,32
Total Jean-Michel Benard	**1 688 170**	**26,84**	**2 776 340**	**33,87**

[1] Contrôlée par M. Jean-Michel Benard.
[2] À cette occasion, M. Jean-Michel Benard a franchi directement en baisse, les seuils de 1/3 et 30% des droits de vote et 25% et 20% du capital de la société ITS GROUP.
[3] Sur la base d'un capital composé de 6 289 411 actions représentant 8 198 254 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[4] Cf. notamment prospectus visé par l'AMF le 4 février 2009 sous le n°09-026.